

Butte de Saint-Andelain : panorama sur les vignobles du Pouilly Fumé

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Bourgogne Cœur de Loire

Cette randonnée au cœur des vignes vous propose de faire la tour complète de la célèbre butte de Saint-Andelain. Vous pourrez toucher du doigt le terroir d'argile à silex qui donne son goût si particulier aux vins de l'appellation Pouilly Fumé. Ne manquez pas au départ ou à l'arrivée de votre balade d'aller admirer la vue au sommet de l'ancien château d'eau converti en belvédère.



Durée :	4h00	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.16km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	86m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	86m		
Point haut :	268m	Commune :	Saint-Andelain (58150)
Point bas :	181m		



Description

Départ de l'Eglise Saint-Léger, à Saint-Andelain.

(D/A) Partir au Sud, dépasser le monument aux morts et traverser le bourg en direction du château d'eau (belvédère).

(1) Au carrefour en triangle, obliquer à droite sur la D153. Descendre en empruntant le chemin parallèle à la route sur son côté droit.

(2) À l'angle d'un bois et, peu avant un rond-point, s'engager à droite dans un chemin en lisière de bois. À l'angle suivant du bois, continuer tout droit entre les vignes. Retrouver le goudron et continuer jusqu'à un croisement de routes en T.

(3) Suivre alors à droite la D553b. Ignorer une route sur la droite et, au panneau "Les Berthiers", prendre un chemin sur la gauche.

(4) Au bout, virer à gauche, ignorer aussitôt un départ sur la droite et descendre jusqu'à une route.

(5) Suivre la route à droite. Au croisement de routes (cote 219), continuer tout droit. Traverser le carrefour en allant tout droit.

(6) Prendre le premier chemin sur la gauche et marcher entre des champs, côté gauche, et des vignes, côté droit. Traverser une petite route et continuer sur le chemin en face.

(7) À une fourche située à l'angle d'une vigne, obliquer à droite. Ignorer un départ de chemin sur la gauche et prendre le chemin suivant à droite. Aller entre les champs et, au croisement (cote 189), continuer tout droit.

(8) Déboucher sur la D153 et la suivre à droite. Croiser la Rue des Ouches côté droit et arriver à un croisement dans le village de Soumard.

(9) Tourner alors à gauche dans la Rue de la Citadelle. Traverser le village tout droit en ignorant des ruelles sur la droite. Monter et longer une parcelle de vigne à main gauche.

(10) Peu après, prendre à droite un chemin traversant des champs.

(11) Déboucher sur la D553a et effectuer un droite-gauche pour emprunter un autre chemin. À une première fourche (cote 202), choisir le chemin de droite. À la seconde fourche, tenir encore la droite et continuer dans un bois.

(12) Retrouver une route et la suivre à droite. Dépasser le lieu-dit

Points de passages

D/A - Église Saint-Léger (Saint-Andelain)

N 47.309347° / E 2.960549° - alt. 264m - km 0

1 Carrefour en triangle - Belvédère de Saint-Andelain

N 47.306109° / E 2.960584° - alt. 267m - km 0.36

2 Départ de chemin

N 47.301216° / E 2.954806° - alt. 242m - km 1.06

3 Hameau des Berthiers

N 47.307584° / E 2.950853° - alt. 225m - km 1.86

4 Croisement

N 47.311171° / E 2.956683° - alt. 239m - km 2.5

5 Reprendre la route

N 47.313707° / E 2.952183° - alt. 209m - km 2.95

6 Départ de chemin

N 47.318498° / E 2.963931° - alt. 216m - km 4.14

7 Fourche

N 47.331745° / E 2.966775° - alt. 197m - km 5.65

8 Route D153

N 47.327122° / E 2.980094° - alt. 187m - km 7.4

9 Soumard

N 47.323062° / E 2.979771° - alt. 192m - km 7.89

10 Départ de chemin

N 47.32044° / E 2.98909° - alt. 197m - km 8.66

11 Traversée de la D553a

N 47.316199° / E 2.988496° - alt. 198m - km 9.14

12 Petite route

N 47.30661° / E 2.987622° - alt. 207m - km 10.23

13 Croisement de routes

N 47.30298° / E 2.971248° - alt. 243m - km 11.77

D/A - Église Saint-Léger (Saint-Andelain)

N 47.309353° / E 2.960557° - alt. 264m - km 13.16

Chardonnnet et continuer sur la route.

(13) Au croisement avec une autre route, obliquer à droite. Au croisement de routes en T, suivre à droite la D503, dépasser le lieu-dit le Bois Renaud et monter.

(1) Au carrefour en triangle emprunté à l'aller, obliquer à droite et aller tout droit jusqu'à l'Église Saint-Léger (D/A).

Informations pratiques

Balisage Jaune.

Tables de pique-nique au belvédère.

A proximité

Visiter des caves et partir à la rencontre des vignerons.

Grimper au belvédère de Saint-Andelain.

Visiter la Tour du Pouilly Fumé (maison des vins) à Pouilly sur Loire.

Se balader dans la réserve naturelle du Val de Loire (départ camping de Pouilly-sur-Loire).

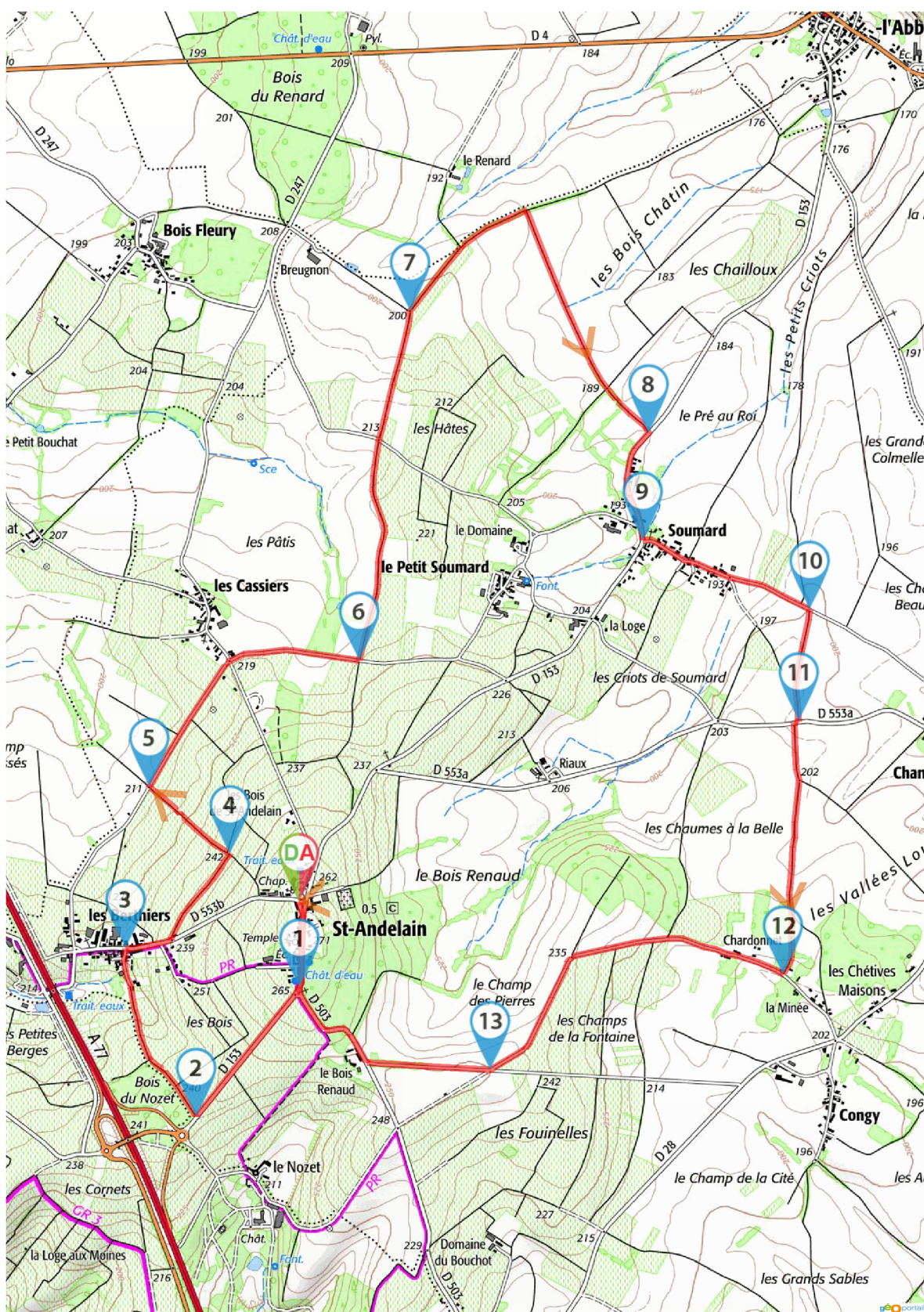
Ne partez pas sans aller faire une photo au pont de Pouilly-sur-Loire au point exact où la Loire est à mi parcours entre sa source et son embouchure.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-butte-de-saint-andelain-panorama-sur-les/>

En savoir plus : Office de Tourisme Bourgogne Coeur de Loire - 30 rue Waldeck Rousseau 58150 Pouilly sur Loire

Tel : 0386281185 - Email : contact@ot-cosnesurloire.fr - Site internet : <https://www.bourgogne-coeurdeloire.fr/>

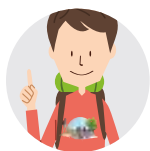
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

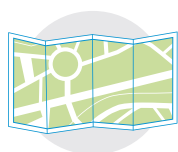
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



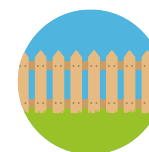
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



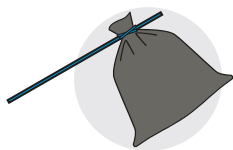
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.